



Saint Pierre Bellevue, le 02 octobre 2018.

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pateyron, Maire.
Mesdames Truffinet et Calvet, Messieurs Pateyron, Grazeilles, Binette, Bayle et Nourrisseau étaient présents.

Excusés : Madame Polla (procuration à Mme Calvet) et Monsieur Tixier (procuration à M. Bayle).

Absent : Monsieur Leclerc.

Secrétaire de séance : Madame Truffinet.

⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Après lecture, le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ Amendes de police

Un devis pour la fourniture de deux radars pédagogiques positionnés dans la traversée du bourg du Compeix d'un montant de 2 977,00 € H.T. a été présenté au titre des amendes de police. Cette dépense sera financée à hauteur de 46,48 % soit 1 384,00 € par la répartition du produit des amendes de police, dotation au titre de 2017.

⇒ Transfert des compétences eau et assainissement

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit le transfert obligatoire des communes aux intercommunalités de l'intégralité des compétences eau potable et assainissement au 1^{er} janvier 2020. Le parlement a apporté en août dernier une évolution à ce texte : si avant le 1^{er} juillet 2019 au moins 25% des communes membres (11 communes) de la communauté de communes Creuse Sud-Ouest représentant au moins 20% de la population (soit 2804 habitants) s'opposent à ce transfert, celui-ci sera reporté au 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil Municipal s'oppose à l'unanimité au transfert de ces compétences au 1^{er} janvier 2020.

⇒ Décision modificative budgétaire

Il convient d'ajuster les reports aux chapitres 001 et 002 afin d'y intégrer les centimes par une décision budgétaire modificative.

⇒ Travaux de voirie 2018

Différents travaux de voirie sont envisagés sur la commune pour un coût total de 24 260,56 TTC (20 217,13 € HT).

Les travaux inscrits au programme 2018 sont les suivants :

Colas

- Chemin du Moulin de Grand Janon 3 788,40 € HT

Eurovia

- Accès cimetière de Saint Pierre Bellevue 4 561,55 € HT

- Bourg de Saint Pierre Bellevue et route du Loup (point à temps) 5 303,03 € HT

- Rue de Montvalet 6 564,15 € HT

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- Bibliothèque : Les bénévoles de la bibliothèque de Saint Pierre Bellevue ont adressé un courrier informant la municipalité de leur souhait d'arrêter de tenir les permanences à la bibliothèque à compter de la mi-octobre, faute de fréquentation. Monsieur le Maire partage ce constat et remercie les bénévoles pour les permanences réalisées.
- Le projet d'agrandissement de l'auberge du Compeix est reporté, le dossier de demande de subvention DETR pour ce projet n'ayant pas été retenu par la préfecture. Il convient cependant de procéder à la remise en état de la rampe d'accès qui est très délabrée. Des devis avaient été demandés en 2017, celui de l'entreprise Penot est retenu pour un montant TTC de 3 151,40 €.
- CCAS : Le Noël des enfants aura lieu le samedi 15 décembre à 15 h à la salle polyvalente, tous les habitants de la commune sont invités.

La séance est levée à 19h45.